

Sainte-Maure-de-Touraine, le 11 décembre 2024

N/Réf. : DGS/Ass-Dir
Affaire suivie par M. Cyril Beauhaire

Objet : Convocation Conseil Municipal du 17 décembre 2024

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à la prochaine séance du **Conseil Municipal** qui aura lieu le :

MARDI 17 DECEMBRE 2024, à 20 heures,
Salle du Conseil Municipal de SAINTE-MAURE-DE-TOURAIN

L'ordre du jour est le suivant :

1. Fonctionnement des assemblées

1.1. Conseil municipal : Approbation du procès-verbal de la séance du 19 novembre 2024

2. Gestion financière

- 2.1. Subvention affectée à l'association « Foyer de jeunes et d'éducation populaire de Sainte-Maure »
- 2.2. Tarifs municipaux
- 2.3. Redevances de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne : Fixation des contre-valeurs au titre des redevances pour la performance des réseaux d'eau potable et des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2025
- 2.4. Budget principal : Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement pour 2025 par anticipation
- 2.5. Budgets annexes Eau et Assainissement : Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement pour 2025 par anticipation
- 2.6. Avance sur subvention au CCAS avant le vote du Budget Primitif 2025
- 2.7. Demandes de subventions pour la construction d'un centre aquatique à Sainte-Maure-de-Touraine

3. Domaine et patrimoine

- 3.1. Acquisition foncière pour le projet d'aménagement de l'îlot Central
- 3.2. Cession foncière de l'ensemble immobilier cadastré ZS n° 204, sis ZA La Canterie - 7, rue Pierre et Françoise Allaire
- 3.3. Ouverture dominicale des commerces de détail pour l'année 2025

4. Politique de la ville, habitat, logement

- 4.1. Autorisation préalable de mise en location d'un logement, dit « Permis de louer »

5. Communauté de Communes Touraine - Val de Vienne

- 5.1. Rapport d'activité de la CCTVV pour l'année 2023

6. Syndicats intercommunaux

- 6.1. Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire : Modification des statuts suite à l'adhésion des Communautés de Communes du Castelrenaudais et Loches Sud Touraine

7. Communication des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'exercice de ses délégations

8. Questions diverses

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.


Le Maire
Michel CHAMPIGNY